

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. RAOUF MENJOUR (GSAudit & Advisory) et Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (FMBZ-KPMG Tunisie).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011 (Exprimé en Dinars)

Actifs	Notes	Montants au 31 Décembre		Capitaux Propres & Passifs	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2011	2010			2011	2010
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Actifs Immobilisés				-Capital social		4.000.000,000	4.000.000,000
-Immobilisations incorporelles		22.409,610	22.406,407	- Réserves	1-2-1 A	11.406.748,020	9.544.736,313
Moins : Amortissements		(20.672,572)	(19.382,550)	-Autres capitaux propres	1-2-1 B	5.261.070,547	5.490.546,673
	1-1-1	1.737,038	3.023,857	-Résultats reportés		4.300.111,830	4.244.951,745
				- Modification comptable		(207.471,440)	
-Immobilisations corporelles		2.681.006,566	2.669.394,365	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24.760.458,957	23.280.234,731
Moins : Amortissements		(1.072.793,910)	(1.074.164,931)				
	1-1-2	1.608.212,656	1.595.229,434			4.515.324,051	2.830.160,085
-Titres de participations		9.323.235,698	8.338.239,958				
Moins : Provisions		(463.680,504)	(411.611,461)	Total des capitaux propres avant affectation		29.275.783,008	26.110.394,816
	1-1-3 A	8.859.555,194	7.926.628,497				
-Autres immobilisations financières	1-1-3 B	99.455,000	118.625,000	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		10.568.959,888	9.643.506,788	Passifs non courants			
				- Emprunts	1-2-2 A	17.392.876,289	13.081.707,429
Total des actifs non courants		10.568.959,888	9.643.506,788	- Provisions	1-2-2 B	893.529,079	609.594,321
				Total des passifs non courants		18.286.405,368	13.691.301,750
ACTIFS COURANTS				Passifs courants			
- Stocks		46.471.018,008	40.077.783,474				
Moins : Provisions		(787.604,190)	(787.604,190)				
	1-1-4 A	45.683.413,818	39.290.179,284	- Fournisseurs et comptes rattachés	1-2-2 C	4.610.162,900	3.768.966,512
- Clients et comptes rattachés		2.493.690,822	1.065.889,422				
Moins : Provisions		(127.302,322)	(127.302,322)	- Autres passifs courants	1-2-2 D	13.582.226,257	11.407.717,638
	1-1-4 B	2.366.388,500	938.587,100				
- Autres actifs courants	1-1-4 C	3.912.091,431	4.184.489,085	- Concours bancaires et autres passifs financiers	1-2-2 E	192.488,817	1.805.695,697
- Placements et autres actifs financiers	1-1-4 D	2.383.498,000	2.471.436,600				
Moins : Provisions		(3.470,000)	(9.612,144)				
- Liquidités et équivalents de liquidités	1-1-4 E	2.380.028.000	2.461.824,456	Total des passifs courants		18.384.877,974	16.982.379,847
		1.036.184,713	265.489,700	Total des passifs		36.671.283,342	30.673.681,597
Total des actifs courants		55.378.106,462	47.140.569,625				
				Total des Capitaux Propres et des Passifs		65.947.066,350	56.784.076,413
Total des Actifs		65.947.066,350	56.784.076,413				

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011 (Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2011	2010
Produits d'Exploitation			
- Revenus	2-1-A	16.908.882,950	16.047.055,587
- Produits des participations	2-1-B	963.102,603	997.134,102
- Autres produits d'exploitation	2-1-C	93.233,442	98.305,140
Total des produits d'Exploitation		17.965.218,995	17.142.494,829
Charges d'Exploitation			
- Variation des stocks des produits finis et des encours	2-2-A	(6.393.234,534)	(4.962.473,031)
- Achats stockés terrains	2-2-B	860.851,550	4.661.252,559
- Achats d'études et de prestations de services	2-2-C	648.072,647	786.833,141
- Achats de matériel, équipements et travaux	2-2-D	15.518.202,944	9.774.141,733
- Charges de personnel	2-2-E	1.169.123,303	1.153.559,634
- Dotations aux amortissements et provisions	2-2-F	227.525,527	198.672,204
- Autres charges d'exploitation	2-2-G	636.572,581	839.045,444

* Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Total des charges d'Exploitation		12.667.114,018	12.451.031,684
Résultat d'Exploitation		5.298.104,977	4.691.463,145
- Charges financières nettes	2-3-A	(1.502.040,379)	(1.280.477,665)
- Produits de placements		64.661,269	201.159,941
- Autres gains ordinaires	2-3-B	1.474.862,684	58.748,464
- Autres pertes ordinaires	2-3-C	-	(175.719,300)
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		5.335.588,551	3.495.174,585
- Impôt sur les Bénéfices		820.264,500	665.014,500
Résultat des activités ordinaires après impôt		4.515.324,051	2.830.160,085
- Effets des modifications comptables		(207.471,440)	
Résultat net de l'exercice après modification comptable		4.307.852,611	2.830.160,085

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat Net		4.515.324,051	2.830.160,085
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions	3-1	212.866,154	196.755,134
- Variation des :			
* Stocks		(6.393.234,534)	(4.962.473,031)
* Créances		(1.427.801,400)	39.687,100
* Autres actifs	3-2	349.642,110	(1.059.679,634)
* Fournisseurs et autres dettes	3-3	985.421,235	(381.828,071)
- Plus ou moins values de cession	3-4	(35.131,000)	(37.022,500)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(1792.913,384)	(3.374.400,917)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	3-5	(97.258,196)	(141.324,206)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		35.131,000	38.560,000
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3-6	(2.326.938,500)	(10.003,000)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3-7	1.366.892,760	281.004,708
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1.022.172,936)	168.237,502
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Dividendes et autres distributions		(1.121.189,500)	(1.221.216,500)
- Encaissements provenant des emprunts	3-8	14.411.433,858	12.994.532,772
- Remboursement d'emprunts	3-9	(8.073.791,726)	(10.975.111,869)
- Fonds social	3-10	(27.988,293)	(23.443,488)
- Autres compléments d'apports	3-11	10.523,874	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		5.198.988,213	774.760,915
<u>Variation de trésorerie</u>		2.383.901,893	(2.431.402,500)
Trésorerie au début de l'exercice		(1.540.205,997)	891.196,503
Trésorerie à la clôture de l'exercice		843.695,896	(1.540.205,997)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**I –PRESENTATION DE LA SIMPAR :**

Crée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole, La Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) est une Société anonyme au capital de Quatre million de Dinars (4.000.000 Dinars) repart en 800.000 actions de 5 DT chacune admises à la cote permanente de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le siège Social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelleville- Elle est dirigée par un Conseil d'administration.

Son activité principale est la promotion immobilière en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le ministère de l'équipement de et son activité accessoire est la prise de participations.

La SIMPAR est soumise au régime fiscal de droit commun.

II- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement des états financiers peuvent être résumés comme suit :

III. 1 : *Immobilisations* :**III.1.a : Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût de revient T.T.C après déduction de la quote-part de T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties sur trois ans.

III.1.b : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la SIMPAR sont enregistrées :

- à leur coût de revient T.T.C. pour celles acquises avant l'entrée en vigueur de la note commune n° 19/2000 (Mars 2000).
- à leur coût de revient T.T.C. après déduction de la quote-part de TVA déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties linéairement selon les taux suivants tels que fixés par le décret 2008-492 du 25 Février 2008.

Désignations	Taux
- Bâtiments Administratifs	5 %
- Bâtiments de rapport	2 %
- Matériel de transport	20 %
- Inst.Générales, Ag.et Aménag.des Constructions.....	10 %
- Inst.générales, Ag. et Aménag.divers	10 %
- Equipements de bureau.....	10 %
- Equipement informatique	15 %

Il est à noter que conformément à l'arrêté précité, les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 200 Dinars sont comptabilisées parmi les charges de l'exercice.

III. 2 : Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

III. 3 : **Stocks** :

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a - **Terrains à bâtir ou à lotir** :

Les acquisitions des terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmentés des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions.

b - **Travaux en cours** :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c - **Travaux terminés** :

Les travaux terminés sont comptabilisés au coût de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique.

III. 4 : **Provisions (pour réparation et maintenance)** :

Une provision est constituée annuellement pour couvrir les risques de réparation et maintenance au titre des projets construits.

Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux qui varie de 0,5 à 1 % du chiffre d'affaires est fixé en fonction des spécificités de chaque projet.

III. 5 : **Provisions pour congés payés** :

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Personnel charges à payer".

III. 6 : **Provisions pour départ à la retraite** :

Conformément au règlement intérieur de la Société et aux différentes décisions du Conseil d'Administration en matière de rémunération du personnel, chaque employé percevra à l'occasion de son départ à la retraite une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes indemnités servies mensuellement comprises (3 mensualités brutes et 3 mensualités brutes pour nettes).

En application des principes comptables généralement admis, le coût de cette indemnité doit être comptabilisé en charge pendant la période d'activité du salarié.

A partir de 2010, la SIMPAR comptabilise une provision pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs à cette indemnité.

Cette provision résulte d'un calcul effectuée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

III. 7 : **Revenus** :

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix en faveur de la SIMPAR et des cessions financées en partie par des crédits accordés par les organismes de financement habilités et dont l'accord de principe concernant la prise en charge partielle du financement par les organismes précités est formellement notifié.

Quant aux autres revenus, ils englobent les produits des participations ainsi que les loyers des immeubles de rapports et autres produits d'exploitation tels que les cotisations syndic et autres.

IV - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :**1. Notes sur le bilan :****1. 1. : Notes sur les Actifs :****1. 1. 1. Immobilisations incorporelles :**

Le soldede ce compte s'élève à **1.737,038** Dinars après déduction des amortissements pour **20.672,572** Dinars.

1. 1. 2. Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte s'élève à **1.608.212,656** Dinars et se détaille comme suit :

Désignations	2011			2010		
	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets
-Terrains	458.874,902	-	458.874,902	458.874,902	-	458.874,902
-Bâtiments	365.936,630	204.215,612	161.721,018	365.936,630	185.918,780	180.017,850
Administratifs	1.047.981,631	272.912,679	775.068,952	1.047.981,631	251.953,046	796.028,585
-Bâtiments de rapport	285.178,286	107.426,097	177.752,189	272.133,286	145.006,940	127.126,346
-Matériel de transport						
-Installations générales, Agenc&Amén. des constructions	355.462,172	355.462,172	-	355.462,172	355.462,172	-
-Installations générales, Agenc.& Aménag. divers	82.435,769	74.952,586	7.483,183	83.098,241	76.929,348	6.168,893
-Equipement de	51.568,302	38.370,087	13.198,215	49.271,276	36.831,718	12.439,508
	33.568,874	19.454,677	14.114,197	36.636,227	22.062,877	14.573,350
	2.681.006,566	1.072.793,910	1.608.212,656	2.669.394,365	1.074.164,931	1.595.229,434

La variation positive de ce poste par rapport à l'exercice 2010 pour **12.983,222** Dinars est justifiée par les éléments suivants :

Désignations	2011
- Régularisation TVA déductible	+ 8.850
- Acquisition d'immobilisations	+ 9.266,143
- Annulation immobilisations mises en rebut	- 10.707,792
- Dotations aux amortissements 2011	- 84.271,771
- Annulations amortissements immobilisations	+ 10.707,792
- Acquisition Matériel de transport	+ 87.980,000
- Cession Matériel de transport	- 74.935,000
- Annulations amortis. Matériel de transport	+ 74.935,000
Variation nette	+ 12.983,222

1. 1. 3. : Immobilisations Financières :**1.1.3. A/ Titres de participations :**

Le solde de ce compte s'élève à **8.859.555,194** Dinars après réduction d'une provision pour dépréciation des titres de participations pour **463.680,504** Dinars.

L'écart positif de **932.926,697** Dinars entre les soldes au 31 Décembre 2011 et au 31 Décembre 2010 est justifié par:

Désignations	2011	2010
- Dotations aux provisions titres de participations	- 52.313,043	- 64.440,537
- Reprises sur provisions	+ 244,000	+ 11.444,714
- Ventes 208120 Actions BNA	- 1.315.942,760	-
- Acquisition Actions	+ 2.300.938,500	-
- Acquisition DA BNA	-	+ 3,000
- Réduction du capital IFRIKIA	-	- 239.804,708
Ecart net	+ 932.926,697	- 292.797,531

1.1.3. B/ Autres immobilisations financières :

Cette rubrique englobe les postes suivants :

Désignations	2011	2010
-Prêts au personnel	98.905,000	118.075,000
-Dépôts et cautionnements versés	550,000	550,000
<u>TOTAL</u>	99.455,000	118.625,000

L'écart négatif de **19.170,000** Dinars entre les soldes arrêtés au 31 Décembre 2011 et le 31 Décembre 2010 est justifié par :

Désignations	2011	2010
- Remboursement des prêts en 2011	- 50.950,000	- 41.200,000
- Ajustements prêts et autres créances au personnel	+ 5.780,000	+ 1.660,000
- Prêts accordés au personnel en 2011	+ 26.000,000	+ 10.000,000
Ecart net	- 19.170,000	- 29.540,000

1. 1. 4. : Actifs courants :1.1.4. A/ Stocks :

Les stocks détenus par la SIMPAR à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignations	2011			2010		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
-Terrains à bâtir	9.799.256,913	105.769,314	9.693.487,599	9.389.989,861	105.769,314	9.284.220,547
-Travaux en cours	25.303.146,784	-	25.303.146,784	17.853.638,302	-	17.853.638,302
-Travaux terminés	11.368.614,311	681.834,876	10.686.779,435	12.834.155,311	681.834,876	12.152.320,435
<u>TOTAL</u>	46.471.018,008	787.604,190	45.683.413,818	40.077.783,474	787.604,190	39.290.179,284

1.1.4. B/ Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique englobe les comptes suivants :

Désignations	2011	2010
-Clients acquéreurs immeubles construits	1.960.502,500	661.274,500
-Clients effets à recevoir	533.188,322	404.614,922
-Provisions pour dépréciation compte clients	(127.302,322)	(127.302,322)
<u>TOTAL</u>	2.366.388,500	938.587,100

1.1.4. C/ Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2011	2010
-Entrepreneurs Avances et acomptes versés sur commandes	349.948,160	572.643,326
-Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	325,000	47.825,000
-Architectes avances et acomptes versés sur commandes	-	-
-Bureaux d'études avances et acomptes versés sur commandes	1.282,884	1.282,884
-Personnel avances et acomptes	32.445,081	26.297,787
-Retenue à la source	6.999,127	3.048,430
-Acomptes provisionnels	598.513,051	883.400,850
-Autres comptes débiteurs	390.993,358	295.226,561
-TVA à reporter	44.329,114	7.489,382
-Charges constatées d'avance	2.454.695,656	2.308.934,865
-Prêts et autres créances financières courants	32.560,000	38.340,000
<u>TOTAL</u>	3.912.091,431	4.184.489,085

1.1.4. D/ Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Actions	-	11.436,600
-Fonds gérés	2.383.498,000	2.460.000,000
-Provisions pour dépréciation des titres de placement	(3.470,000)	-
		(9.612,144)
<u>TOTAL</u>	2.380.028,000	2.461.824,456

1.1.4. E/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2011	2010
-Chèques à l'encaissement	7.739,856	239,849
-BNA N.Hilton	325.674,184	-
-BNA Nabeul	27.091,180	12.022,893
-B.H. Kheireddine Pacha	522.746,939	64.388,640
-BNA Sousse	12,611	12,611
- BNA N.Hilton Soukra	152.619,943	188.525,707
-Caisse	300,000	300,000
<u>TOTAL</u>	1.036.184,713	265.489,700

Les comptes courants bancaires ont fait l'objet d'un rapprochement mensuel. Un inventaire physique de la caisse a été établi.

1. 2. : **Notes sur les capitaux propres et passifs** :1. 2. 1. : **Capitaux propres** :1.2.1 A/ Réserves : Cette rubrique se

détaille comme suit :

Désignations	2011	2010
-Réserve légale	400.000,000	350.000,000
-Réserves extraordinaires	10.463.324,000	8.723.324,000
-Réserves pour fonds social	543.424 ,020	471.412,313
<u>TOTAL</u>	11.406.748,020	9.544.736,313

La variation positive de cette rubrique par rapport à son solde au 31/12/2010 pour **1.862.011,707** Dinars s'explique par:

Désignations	2011	2010
- Affectation aux réserves extraordinaires	+ 1.740.000,000	+ 582.497,500
-Augmentation du capital pour incorporation des réserves Extraordinaires	-	- 500.000,000
- Variation du fonds social	+ 72.011,707	+ 76.556,512
- Affectation à la réserve légale	+ 50.000,000	-
Ecart net	+ 1.862.011,707	+ 159.054,012

1.2.1. B/ Autres capitaux propres :

Le solde de cette rubrique ainsi que la variation qu'elle a enregistrée sont détaillés comme suit :

Désignations	Montants au 31 Décembre		Ecart
	2011	2010	
-Primes d'émission	3.000.000,000	3.000.000,000 D	-
-Réserves pour réinvestissements exonérés	2.220.000,000	2.460.000,000 D	(240.000,000) D
-Autres compléments d'apports	41.070,547	30.546,673 D	10.523,874 D
TOTAL	5.261.070,547	5.490.546,673 D	(229.476,126 D)

1. 2. 2. : **Passifs :**1.2.2. A/ Emprunts :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Emprunts non assortis de sûretés sur principal	-	18.000,000
-Emprunts non assortis de sûretés sur intérêts	-	124,155
-Emprunts assortis de sûretés sur principal	15.617.494,000	11.050.380,000
-Emprunts assortis de sûretés sur intérêts	936.447,834	1.166.589,849
-Cautionnements reçus	26.677,700	26.677,700
-Dépôts reçus pour lotissement	320.826,706	311.837,290
-Dépôts reçus pour enregistrement	445.842,947	460.522,586
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	10.170,000	9.240,000
-Dépôts reçu pour syndics	35.417,102	38.335,849
<u>TOTAL</u>	17.392.876,289	13.081.707,429

1.2.2. B/ Provisions :

Le montant des provisions pour retraites au 31 Décembre 2011 s'élève à **214.049,718** Dinars et des provisions pour réparation et maintenance pour **679.497,361** Dinars contre **609.594,321** Dinars au 31 Décembre 2010. Cette variation s'explique comme suit :

Désignations	2011	2010
-Dotations de l'exercice	+ 84.544,413	+ 80.235,277
-Charges couvertes par des provisions	- 14.659,373	- 1.917,070
Ecart	+ 69.885,040	+ 78.318,207

1.2.2. C/ Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignations	2011	2010
-Entrepreneurs	1.520.355,046	763.934,014
-Fournisseurs	384.067,229	323.467,120
-Architectes	62.535,382	47.881,900
-Bureaux d'études	64.984,450	58.343,520
-Entrepreneurs retenue de garantie	2.101.037,214	1.851.794,190
-Fournisseurs factures non parvenues	418.825,193	451.383,829
-Fournisseurs effets à payer	58.358,386	272.161,939
<u>TOTAL</u>	4.610.162,900	3.768.966,512

1.2.2. D/ Autres passifs courants : Le solde de cette rubrique

est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Clients avances et acomptes reçus sur commandes	1.875.271,813	1.877.111, 313
-Personnel charges à payer	427.845,544	445.543,691
-Etat impôts et taxes retenues à la source	30.824,871	20.809,117
-Impôts sur les revenus retenus à la source	28.635,045	31.462,490
-TVA à payer	-	-
-Associés comptes courants	-	-
-Etat charges à payer	23.954,880	25.598,486
-Associés dividendes à payer	16.173,000	14.399,650
-Groupe	435.189,030	420.092,175
-CNSS	65.988,229	60.662,968
-Régime complémentaire CNSS	8.989,741	7.696,394
-Assurance groupe	5.813,641	6.279,725
-CNRPS	-	728,698
-Organismes sociaux charges à payer	95.609,855	87.146,361
-Autres comptes créditeurs	90.121,038	86.814,949
-Etat impôts sur les bénéfices	820.264,500	665.014,500
-Produits constatés d'avance	9.730,000	13.376,735
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur principal	18.000,000	616.000,000
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur intérêts	124,155	22.625,985
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur principal	8.132.886,000	5.884.040,000
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur intérêts	1.505.496,306 (8.691,391)	1.107.367,204 14.947,197
-Associés opérations faites en commun		-
-Concours bancaires courants		
<u>TOTAL</u>	13.582.226,257	11.407.717,638

1.2.2. E/ Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de ce compte représente le solde créditeur BNA Avenue de Paris au 31 Décembre 2011 pour **192.488,817** Dinars.

Ce compte bancaire a fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

2 - Notes sur l'Etat de Résultat :

2.1. Produits d'Exploitation :

2.1. A/ Revenus :

Le chiffre d'affaires réalisé par la SIMPAR au cours de l'exercice 2011 s'élève à **16.908.882,950** Dinars et provient en totalité de la vente de logements et commerces des projets achevés.

2.1. B/ Produits des participations :

Les produits des participations de l'exercice 2011 s'élèvent à **963.102,603** Dinars.

2.1. C/ Autres produits d'exploitation :

Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignations	2011	2010
-Loyers magasins et bureaux	41.903,742	41.799,140
-Cotisations syndics	36.650,000	43.430,000
-Vente dossiers appel d'offres	8.280,000	3.010,000
-Frais de dossiers	6.399,700	10.066,000
Total	93.233,442	98.305,140

2.2. Charges d'Exploitation :**2.2. A/ Variations des stocks, des produits finis et des encours :**

Ce poste est ventilé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Variations des stocks de terrains	(409.267,052)	1.404.685,742
-Variations des stocks travaux en cours	(7.449.508,482)	(1.747.566,773)
-Variations des stocks travaux terminés	1.465.541,000	(4.619.592,000)
<u>Variation nette</u>	(6.393.234,534)	(4.962.473,031)

2.2. B/ Achats stockés terrains :

Les achats terrains au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **860.851,550** Dinars représentant le prix d'un lot de terrain AFH aux jardins d'El Menzah.

2.2. C/ Achats d'études et de prestations de services :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2011 à **648.072,647** Dinars englobe l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, architecturales et pilotage des projets de promotion immobilière.

2.2. D/ Achats de matériel, équipements et travaux :

Ce compte dont le solde au 31 Décembre 2011 s'élève à **15.518.202,944** Dinars englobe l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

2.2. E/ Charges de personnel : Ce compte est détaillé

comme suit :

Désignations	2011	2010
-Appointements et compléments d'appointements	923.649,054	941.648,271
-Charges sociales légales	245.474,249	211.911,363
<u>TOTAL</u>	1.169.123,303	1.153.559,634

2.2. F/ Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations de l'exercice 2011 sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
-Dotations aux amortissements des immobilisations	85.561,793	76.454,158
-Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	52.313,043	66.318,537
-Dotations aux provisions pour réparation et maintenance	91.122,691	80.235,277
-Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	(1.472,000)	(24.335,768)
<u>TOTAL</u>	227.525,527	198.672,204

2.2. G/ Autres charges d'exploitation :

Ces charges dont le montant s'élève à **636.572,581** Dinars au 31 Décembre 2011 sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
-Achats non stockés de matières et fournitures	97.802,544	93.589,402
-Services extérieurs	48.042,117	56.204,692
-Entretiens et réparations des immeubles construits	14.659,373	3.576,595
-Autres services extérieurs	296.358,989	298.145,761
-Charges diverses ordinaires	10.000,722	10.389,238
-Jetons de présence	55.000,000	55.000,000
-Impôts, taxes et versements assimilés	62.397,549	65.617,176
-Droits d'enregistrement et de timbres achats stockés	66.970,660	258.439,650
-Reprises sur provisions pour risques et charges	(14.659,373)	(1.917,070)
<u>TOTAL</u>	636.572,581	839.045,444

2.3. Résultat d'Exploitation :

2.3. A/ Charges financières nettes : Ces

charges sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
- Charges financières	52.237,406	100.365,671
- Charges financières des projets	1.450.754,229	1.184.188,254
- Produits financiers (autres que les produits de placements)	(951,256)	(4.076,260)
<u>TOTAL</u>	1.502.040,379	1.280.477,665

2.3. B/ Autres gains ordinaires :

Ce compte est détaillé comme suit :

Désignations	Montant
- Produits nets sur cessions immobilisations	35.131,000
- Autres produits divers	2.000,194
- Produits sur restitution terrain EHC12 de L'AFH	130.961,650
- Plus voulue sur cessions actions BNA	1.306.769,840
<u>TOTAL</u>	1.474.862,684

3 - Notes sur l'état des flux de trésorerie :

3.1 - *Ajustements pour amortissements et provisions* :

Ces ajustements pour **212.866,154** Dinars sont détaillés comme suit :

Désignations	2011	2010
-Provisions pour dépréciations des éléments financiers	52.313,043	66.318,537
-Provisions pour réparations et maintenance	91.122,691	80.235,277
-Dotations aux amortissements de l'exercice 2011	85.561,793	76.454,158
-Reprises sur provisions des éléments financiers	228.997,527	223.007,972
-Reprises sur provisions pour risques	(1.472,000)	(24.335,768)
<u>TOTAL</u>	(14.659,373)	(1.917,070)
	212.866,154	196.755,134

3.2 - *Variation des autres actifs* :

La rubrique "autres actifs" affiche une variation négative de **349.642,110** Dinars. Cette variation provient de:

	2011	2010	Variations
-Autres actifs courants :	3.912.091,431	4.184.489,085	(272.397,654)
- Placements et autres actifs financiers	2.380.028,000	2.461.824,456	(81.796,456)
*Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placements			(1.228,000)
*Provisions pour dépréciation des titres de placements			
*Ajustements prêts et autres créances financières courantes	32.560,000	38.340,000	5.780,000
Variation des autres actifs			(349.642,110)

3.3 - Variation Fournisseurs et autres dettes :

La rubrique "Fournisseurs et autres dettes" affiche une variation positive de **984.261,242** Dinars. Cette variation provient de :

Désignations	2011	2010	Variations
- Fournisseurs et comptes rattachés	4.610.162,900	3.768.966,512	841.196,388
- Autres passifs courants	13.582.226,257	11.407.717,638	2.174.508,619
- Ajustements emprunts à moins d'un an	9.656.506,461	7.630.033,189	(2.026.473,272)
- Ajustements paiement dividendes 2010 (1.125.000,000 R 1.121.189,500)			(3.810,500)
			985.421,235

3.4 - Plus ou moins-values de cession :

Désignations	2011	2010
- Encaissements sur cessions immobilisations	+ 35.131,000	+ 38.560,000
- Cessions immobilisations corporelles	- 85.642,792	- 87.970,560
- Annulations amortissements	+ 85.642,792	+ 86.433,060
	+ 35.131,000	+ 37.022,500

3.5 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations :

Désignations	2011	2010
- Acquisition immobilisations incorporelles	-	+ 3.171,958
- Acquisition immobilisations	+ 97.246,143	+ 138.176,366
- Régularisation TVA	12,053	- 24,118
	+ 97.258,196	+ 141.324,206

3.6 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :

Désignations	2011	2010
- Prêts accordés au personnel	26.000,000	10.000,000
- Réduction du capital IFRIKIA	-	3,000
- Acquisitions actions	2.300.938,500	
	2.326.938,500	10.003,000

3.7 - Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :

Désignations	2011	2010
- Remboursement des prêts au personnel	50.950,000	41.200,000
- Liquidations IFRIKIA	-	239.804,708
- Ventes actions	1.315.942,760	
	1.366.892,760	281.004,708

3.8 - Encaissements provenant des emprunts :

Désignations	2011	2010
-Emprunts: Principal	12.700.000,000	11.000.000,000
-Prise en charge intérêts	1.701.514,442	1.993.773,772
-Dépôts reçus pour lotissement	8.989,416	-
-Dépôts reçus pour enregistrement	-	-
-Cautionnements reçus	-	759,000
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	930,000	-
	14.411.433,858	12.994.532,772

3.9 - Remboursement d'emprunts :

Désignations	2011	2010
-Emprunts: Règlement principal divers crédits	6.500.040,000	9.563.822,000
Règlement intérêts	1.556.153,340	1.366.305,903
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	-	2.550,000
-Dépôts reçus pour enregistrement	14.679,639	27.584,331
-Dépôts reçus pour syndics	2.918,747	4.008,180
-Dépôts reçus pour lotissement	-	10.841,455
	8.073.791,726	10.975.111,869

3.10 - Fonds social :

- 2010	-	471.412,313	
- 2011	+	543.424,020	
	+	72.011,707	
Réajustements répartition de bénéfice			- 100.000,000
			- 27.988,293

3.11 Ré Autres compléments d'apports :

- 2010	-	30.546,673
- 2011	+	41.070,547
	+	10.523,874

4 - Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées entre la SIMPAR et les autres Sociétés du groupe concernent :

* Les dividendes encaissés au titre des participations de la SIMPAR dans ces Sociétés et les dividendes payés au titre de leur participation dans le capital de la SIMPAR, détaillés comme suit :

Sociétés	Dividendes encaissés	Dividendes payés
ESSOUKNA	586.143,880	17,250
SIVIA	48.939,000	17,250
SOGEST	56.032,500	17,250
EL MADINA	12.143,000	-
ZIED	-	132.489,750

* Réalisation par la SOGEST pour le compte de la SIMPAR des études de structure, VRD et pilotage des projets de promotion immobilière sur la base des taux fixés par le décret 78-79 pour les études et à des taux de concurrence normale pour le pilotage.

* Réalisation en commun avec la SIVIA et à parts égales d'un projet de promotion immobilière à Dar Fadhal.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des deux sociétés en 2011 sur ce

projet est de **67.000,000** Dinars.

* Réalisation en groupement avec ESSOUKNA, SIVIA, ELMADINA et Immobilière des Œillets, à parts égales, de deux projets de promotion immobilière.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq Sociétés en 2011 au titre d'ELBOUSTEN II est de **1.488.506,000** Dinars.

* Les dépenses engagées par chacune des cinq Sociétés en 2011 pour la réalisation de la 3^{ème} Tranche ELBOUSTEN s'élèvent à **456.099,299** Dinars.

* Démarrage des études architecturales et technique du projet CHOUTRANA I à réaliser en groupement avec la société EL MADINA. Les dépenses engagées par la SIMPAR en 2011 au titre de ce projet d'élèvent à **2.66.947,800** Dinars.

* Mise à la disposition de la SIP-SICAR d'un fonds géré (VI) pour 500.000 Dinars dont les conditions de fonctionnement ont été établies selon les pratiques du marché.
Les produits nets perçus par la SIMPAR en 2011 au titre des fonds gérés I-II-III-IV et V s'élèvent à **64.621,662** Dinars et ceux perçus par la SIP-SICAR à **46.904,722** Dinars.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtés au 31 Décembre 2011 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **65 947 066 D**, un résultat bénéficiaire net de **4 515 324 D** et un flux d'exploitation négatif de **1 792 913 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à

l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtée au 31 Décembre 2011 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis susmentionné ci-dessus nous attirons votre attention que le pourcentage de détention de la BNA dans le capital de la société IMMOBILIERE ET PARTICIPATIONS est de 30,3%. Cette dernière détient à son tour 0,3% du capital de la BNA.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 de la loi n°2001-117 complétant le code des sociétés commerciales.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des associés, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret N°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières, émises par la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAR) à la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

TUNIS, le 19 Mars 2012

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
GSAudit&Advisory

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur correcte traduction, infine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- 1- Placement auprès de la SIP-SICAR d'un fonds géré de 500.000 Dinars à titre de réinvestissement exonéré 2010 (Conseil d'Administration du 18 Mars 2011).
- 2- Cession à la BVMT de 208 120 actions BNA dans le cadre de la mise en conformité des participations de la SIMPAR aux dispositions de l'article 466 de la loi 2001-117 (Conseil d'Administration du 18 Octobre 2011) avec une plus value réalisée de 1.306.770 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifiés d'autres conventions conclues en 2011 et qui entrent dans le champ d'application de ces articles.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- 1- Réalisation, en groupement avec la SIVIA à hauteur de 50 % pour chaque société du projet immobilier les Orangers IV. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2011 de ce projet est de 67.000,000 Dinars, soit la moitié du chiffre d'affaires global.
- 2- Réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA-SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets du projet EL BOUSTEN II. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2011 de ce projet s'élève à 1.488.506,000 Dinars, soit le cinquième du chiffre d'affaires global.
- 3- Démarrage de la réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA- SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets à parts égales du projet EL BOUSTEN III.
- 4- La convention de fonds à capital risque n°1 signée avec la SIP-SICAR en 2005 a continué à produire ses effets en 2011. Les montants débloqués dans le cadre de cette convention totalisent 2.000.000 Dinars au 31 Décembre 2011. Outre l'économie d'impôt au titre de cette convention (600.000

Dinars), la SIMPAR a encaissé en 2011 de produits pour 52.709,142 Dinars et a rémunéré la SIP - SICAR pour 39.667,795 Dinars TTC.

- 5- La convention de fonds à capital risque n°2 signée avec la SIP-SICAR en 2010 a commencée à produire ses effets au cours de l'exercice 2011. Le montant débloqué dans le cadre de cette convention totalise 960.000 Dinars permettant à la SIMPAR de bénéficier d'une économie d'impôt de 288.000 Dinars, de réaliser en 2011 des produits pour 11.912,520 Dinars et de rémunérer la SIP-SICAR pour 7.236,927 Dinars TTC (relatifs aux fonds débloqués au 31/12/2010 à hauteur de 460.000 Dinars).

C. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les émoluments de l'ancien **Président Directeur Général**, qui a exercé ses fonctions jusqu'au 27 Juin 2011, sont définis par décision du Conseil d'Administration du 9 Décembre 2005 qui lui a reconduit ceux dont bénéficiait son prédécesseur. Ces émoluments découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Président Directeur Général et le régime de rémunération au sein de la SIMPAR, notamment celles du 19 Octobre 1978, du 19 Novembre 1980, du 6 Mars 1984, du 22 Mai 1990 et du 15 Décembre 2004.

Les émoluments de l'actuel **Président Directeur Général** qui exerce ses fonctions depuis le 27 Juin 2011 ont été fixés par le Conseil d'Administration du même jour qui lui a reconduit le salaire et avantages de son prédécesseur.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

- Les émoluments du **Directeur Général Adjoint** qui a exercé ses fonctions jusqu'au 27 Juin 2011 sont définis par décision du Conseil d'Administration du 15 Septembre 1989 et les différentes décisions du Conseil d'Administration ci-dessus mentionnées et relatives au régime de rémunération au sein de la SIMPAR.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Les obligations et engagements de la SIMPAR envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2011, se présentent comme suit :

Ancien PDG		Passif au 31/12/11 Brut	Actuel PDG ancien DGA		Passif au 31/12/11 Brut
Charges de l'exercice			Charges de l'exercice		
Montants Bruts	Montants Nets		Montants Bruts	Montants Nets	
133.390,885 D (régime CNRPS solde de tout compte inclus)	92.236,644 D	Néant	136.899,453 D	59.813,123 D	3.281,444 D

Les avantages postérieurs à l'emploi du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, comprennent, comme pour l'ensemble du personnel de la SIMPAR, une obligation relative à l'indemnité de départ à la retraite correspondant à six mois de salaires et une assurance groupe postérieure à l'emploi.

Par ailleurs, le Président Directeur Général, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la SIP-SICAR (fonction assurée par l'ancien PDG jusqu'au 15 Septembre 2011 et par l'actuel PDG à partir de cette date) et l'ancien Directeur Général Adjoint, en sa qualité d'Administrateur délégué de cette même société, jusqu'au 15 Septembre 2011, ont perçu en 2011 une indemnité de représentation détaillée comme suit :

Ancien PDG		Actuel PDG ancien DGA	
Indemnité annuelle de représentation		Indemnité annuelle de représentation	
Montants Bruts	Montants Nets	Montants Bruts	Montants Nets
8.273,231 D (régime CNRPS)	5.667,166 D	8.722,846 D (régime CNSS)	5.164,950 D

En outre, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 Avril 1988, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ont perçu en 2011 des jetons de présence, servis par quelques sociétés du groupe BNA au titre de la représentation de la SIMPAR au sein de leur Conseil d'Administration dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de chaque société.

Ces jetons ont atteint en 2011 le montant de 27.666 Dinars nets pour l'ancien Président Directeur Général pour Huit Sociétés et 14.200 Dinars nets pour l'ancien Directeur Général Adjoint pour Cinq Sociétés.

L'ancien Président Directeur Général et l'ancien Directeur Général Adjoint de la SIMPAR, en leur qualité respectivement de Président et de membre du Comité Permanent d'Audit de la Société ESSOUKNA, institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, ont perçu chacun en 2011 une indemnité annuelle de 2.000 Dinars nets, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ESSOUKNA en date du 26 Mai 2011.

- **Les membres du Conseil d'Administration** de la SIMPAR ont perçu des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2011. Ces jetons de présence totalisent pour l'ensemble des membres un montant brut de 55.000 Dinars soit un montant net de 44.000 Dinars.
- **Le Comité Permanent d'Audit** de la SIMPAR institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 est composé de Quatre Administrateurs parmi lesquels ne figure ni le Président Directeur Général ni le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR. Les membres dudit comité ont bénéficié d'une indemnité annuelle globale de 10.000 Dinars bruts soit 8.000 Dinars nets pour la totalité des quatre membres et ce selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIMPAR du 27 Juin 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, le 19 Mars 2012

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
GSAudit&Advisory